L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 28 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

LA personne qui a le numéro 152 de la loterie d'un châle en cachemire qui a été tiré jeudi dernier au café de M. Maylie, coin Poydras et Dryades, est priée de venir réclamer le châle. 28 fév—1f.

PERDU—Le 20, une vache sans cornes, tachetée gris et blanc, ayant un morceau de chaque oreille coupé. Front blanc. La personne qui la ramènera au No 213 rue Union (3ème District) recevra une récompense. 28 fev—1f

Trouvé—Une vache, le 26 février 1886, sur le chemin de Gentilly, près du canal de dessèchement "Marigny". Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais, chez le soussigné à l'adresse ci-dessus. ADAM SHENDOF. 27 fév—3f

DEMANDES.

PROPRIETE à vendre—A vendre, plusieurs propriétés dans le Deuxième et Troisième District. S. Blasini, 115 Passage de la Bourse. 31 jan—6 dim

On demande des travailleurs de couleur pour le Canal de Panama. Passage gratuit. Le Lucy P. Miller part le 2 mars, le steamer Foxhall, le 3 mars. C. H. Burns & Cie, 17 South Front street, près Gravier. 27 fév—4f

A LOUER.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne: 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser No. 73 rue Ste-Anne. 14 fév—

Avis important pour les marchands de lait.

VEUILLEZ remarquer que nous recevrons des soumissions pour l'achat de notre drèche de rebut (Refuse Malt), utilisable comme nourriture pour les animaux. De plus amples renseignements à ce sujet seront volontiers donnés au bureau de la Compagnie dite:
SOUTHERN BREWING CO.,
18fev Coin des rues Villeré et Toulouse.

Dissolution de société, etc.

Nouvelle-Orléans, 17 février 1886.

La Société sous la raison JOS. A. WALKER & CIE. est ce jour dissoute d'un commun accord. Les personnes qui auraient des réclamations contre la Société sont priées de les présenter à Jos. A. Walker, qui les assume et continuera les affaires en son propre nom et pour son propre compte.
W. H. HYATT.
L. J. SOUER.
JOS. A. WALKER.
18fev—10f

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, Paroisse St-Bernard, 17 février 1886.—Une élection de Directeurs pour servir pendant l'année courante sera tenue à ce bureau le MERCREDI 3 mars 1886, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
16fév—à la date

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE A

A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an.

Désinfectant Arabe.

UNE compagnie vient de se fonder dans le but d'exploiter cette excellente préparation dont l'efficacité est puissante et l'emploi indispensable pour l'assainissement des habitations, des maisons de résidance, des navires et des lieux publics, préparation dû à M. le Dr B. Laclaverie.

Les Directeurs de la Compagnie sont MM : Dr B. Laclaverie, A. Capiton, J. L. Chapon, L. Vigne, F. Artigue, G. Peres et A. Weber; et les officiers : président, Dr B. Laclaverie ; vice-président, J. L. Chapon ; secrétaire, A. Capiton. Le siège de la Compagnie est au No 2 de la rue Carondelet où les livres sont ouverts à ceux qui désireraient en devenir actionnaires.
24 fév—7f

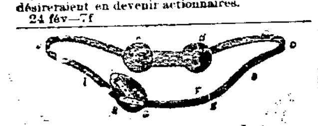

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

747 rue Canal, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fev—1an

SEMENCE DE RIZ.

3,000 SACS SEMENCE DE CHOIX DU HONDURAS. A Prix raisonnables.

LOUIS RUCH, Perseverance Rice Mills, Nos 6, 8, 10, 12 et 14 Champs-Elysées.
20fév—2sem

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.

Premier rapport en terre nouvelle. Garantie exempte de grains rouges.
A vendre par

ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fév

HONDURAS SEED. CAROLINA SEED.

2550 sacs de riz de semence de Honduras. 2000 sacs de riz de semence de la Caroline. A vendre en quantités au gré des acheteurs.
A. SOCOLA.
138 et 140 rue Decatur, coin Toulouse.
14 fév—1m PP

Riz vrai Honduras pour Semence,

Seul en ville d'importation directe.
Le meilleur riz connu ici provient de cette semence.
1000 sacs du même article véritable, sont en vente par
MANUEL PAYRO, 56 Douane, ou DUPRÉS BROS, Produce Exchange
21 fév—1m dim. mar. jeu.

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:

TAPIS de VELOURS ANGLAIS

RIDEAUX,

Derniers genres.

Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.

Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.

Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.

Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux du dernier genre.

Aussi—Une grande variété d'articles de tapis serie. 26 oct 85—1an

NOUVEAU STOCK.

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernieres nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

MANTEAUX

Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de

MANTEAUX et de SURTOUTS,

Aussi en

MARCHANDISES de NOEL.

Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Satchels, Extraits et divers articles de fantaisie.

Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.

Nous offrirons aussi notre fonds choisi de

TAPIS

à des prix réduits.

Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.

B. & W. CHONER.
141 rue du Canal.
20déc—3m

Agence Commerciale de Collection,

Cabinet de Notaire et Bureau de Propriétés foncières,

61 RUE DU CAMP, Chambres 4 et 5.

DUFOUR & RICHARDSON, Avocats, KERNAN & LEVY, avocats.

RÉFÉRENCES:

UNION NATIONAL BANK, A. K. MILLER & CO., LEHMAN, STERN & CO., NEW ORLEANS INSURANCE CO.

Prompt règlement de réclamations de tout genre à la Nlle-Orléans et dans tous les Etats Unis.

Nous nous chargeons spécialement de tout ce qui a trait aux Taxes, aux Titres et à l'Assessment ; de la collection des loyers, de la location des maisons et de l'examen des titres.
10 fev—1m.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA-LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué,

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ...... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit............ 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit............ 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit............ 7,500

2,279 Lots s'élevant à.........$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

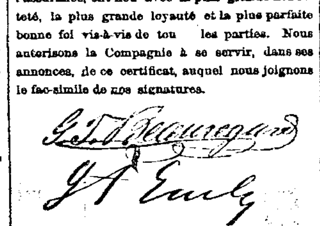

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argant devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME

de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

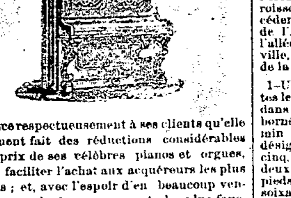

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter mes magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,

127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

1er oct 85—1an

PROCUREZ-VOUS LE!

ANNUAIRE DE 1886.

Le moyen le plus rapide et le plus sûr

d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
6, Commercial Place, près Camp.

ÉTRANGERS

—DEMANDEZ—

LA MAPPE DE LA VILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS

—DE—

SOARDS.

Prix, 50 cents (Annuaire de poche).

LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.

En un volume, prix 25 cents.

En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies, etc. 12fév—

LA BOTTE ROUGE !

— A L'ENSEIGNE DE LA —

"BOTTE ROUGE,"

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

10 jan—3m—Sam.Dim.Mer

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de diables (lumber wheels) roues à charrier des bois de charpente (lumber wheels)

Dans l'affaire de J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,573—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 10 mars 1886—

1° A 10 heures A. M., au local de l'encoignure des rues White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand lot assorti de front wagons, wagons à chandières, bois de charpente, bois pour roues, camions, blocks et poulies, moyeux, camions à ressorts, une forge, deux soufflets, un lot de chaines à wagons, outils à charpente, objets divers, etc.

2° Et, immédiatement après, la vente continuera et sera close au local connu comme le "Clipper Saw Mill", vis-à-vis du Nouveau Canal entre les rues Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville, où il sera offert en vente un grand lot de bois de charpente, etc., ainsi qu'un lot de meubles de bureau, installations, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25oct—25 mars1 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de stock, billets hypothécaires, comptes ouverts, etc.

J. O. Terry et fils vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,573—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus. Je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Le certificat No. 130, pour quatre actions du fonds capital du Mexican Central American Commercial Exchange, de $25 chacune, et datés Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1883, au nom de J. O. Terry & Sons.

2° Un "Due Bill" en faveur de J. O. Terry & Sons, pour $929 73 signé par W. M. Stewart, daté Nouvelle-Orléans, 18 août 1884.

3° Un billet protesté signé par F. E. Foucher en date du 5 octobre 1882, pour $553 00 payable à 60 jours de vue, sur lequel il a été payé $50.

4° Un billet de D. B. Penn, daté Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882, pour $158 22, à 60 jours à l'ordre de O. F. Terry & Cie.

5° Un billet à ordre signé par John W. Colkmin, daté Pontchatoula, 31 janvier 1885, pour $21 25 payable six mois après date à l'ordre de J. O. Terry, avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement.

6° Un billet hypothécaire signé par Geo M. Penn, daté de Pontchatoula, le 24 janvier 1885, à l'ordre de John Owen Terry pour $26 40 dûe 1er octobre 1885 avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte passé pardevant T. M. Terry, notaire.

7° Un grand lot de comptes à recevoir conformément à l'inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25fév—25 mars 3 6 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Robert & Co. vs. leurs Créanciers.—No 16,670—Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Robert & Co. et de Jos. O. Robert et Mme C. Levasseur, femme de —— Levasseur, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 6me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Henry Dubo, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.
(Signé): W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—4,19—6mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Viavant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir:

I.—Un cetain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième distrit de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Brueau d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Le morceau de terre suivant situé dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 264.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au côté nord du chemin Gentilly sur vingt arpents de profondeur. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contigüe à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite I propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—6,13,20.27.30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Barber Asphalt Paving Company vs John G. Parham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,233.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin entre la rue Gravier et l'allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 3 mars 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1—Un morceau ou portion d'ilet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Sixième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, Webster, Benjamin et la ligne ou alignement de Bloomingdale, désigné comme portion d'ilet numéro soixante-cinq, mesurant soixante pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue St Charles, soixante pieds de face à la rue Benjamin, trois cent soixante-huit pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la ligne ou alignement de Bloomingdale et trois cent quatre vingt sept pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la rue Webster s'étendant de la rue St Charles à la rue Benjamin.

2o—Un ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Sixième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, State et Benjamin et la ligne de division de Burtheville désigné comme ilet numéro trente quatre mesurant deux cent quatre pieds neuf pouces de face à la rue St Charles, deux cent quatre vingt onze pieds trois pouces de face à la rue State et deux cent quatre pieds et trois pouces et demi de face à la rue Benjamin et trois cent soixante huit pieds de face sur la ligne de la propriété de Burthe, s'étendant de la rue St Charles à la rue Benjamin.

Les deux propriétés ci-dessus décrites se touchent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30jan—30—fév 6-13-20-27—mars 3.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Eusèbe Bouny vs. Bodenheimer & Lassen.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,568.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, sur la propriété des défendeurs, au No ——, rue de la Paix, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les améliorations sur la propriété de la demanderesse, consistant en un hangar en bois, écurie, la barrière de séparation et appentis, etc. et demie de bois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
27fév—27—5,11mars.

AVIS DE SUCCESSION,

Succession de S. W. Carman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 16,999—Division D. Attendu que Mme Vve S. W. Carman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. W. Carman, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 fév—28—mars 5.9

Succession de Francis Reissland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,893—Division A—Attendu que Charles Frank Reissland a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Reissland, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 fév—19.24.28

Succession de Mme Marie B. Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,882—Division "C." Attendu que Paul Surgi a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie B. Surgi, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19fév19.24.28

Succession de Thomas Ericsson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 16,868—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., Administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Ericsson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20fév—20.25.28

Succession de Charles Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,793—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Andrew Hero, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21fév—21 25 mars2

Succession de Mme Catherine Verry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6,410—Division G—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David P. Albers, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 fév—24 26 28

Succession de Edward Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,553—Division E—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., Administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Egan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 fév—20.25.28

Succession de William Richard Meek.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,049—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William R. Meek, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18fév—18.23.27.

Succession de Veuve Arnaud Pépin, née Marie Brigitte Giordano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,896—Division A—Attendu que Louis Arnaud Pépin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Arnaud Pépin, née Marie Brigitte Giordano, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 fév—18.23 27

Succession de William J. Castell,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,964—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Joseph Castell, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétitition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 fév—25—mars 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie ; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds de face à la rue Chestnut, sur cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9fév—9 16 23 mars2 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de douze balles de coton.

John Phelps & Cie. vs Mme E. C. Lovett.

Onzième Cour de District pour la paroisse Natchitoches.—No 9717.

EN vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Onzième Cour du District pour la paroisse Natchitoches, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 2 mars 1886, à 2 heures P. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:

A la Presse Cooper, au coin sud-ouest des rues Thalie et Peters, Douze balles de coton.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19.24,27—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de toutes les machines, moulin, chaudières, installations, etc., etc., du moulin à riz "Stone Wall" à l'encoignure des rues Girod et Commerce, le tout en bon état.

Ainsi qu'un lot de comptes à recevoir, etc., dans l'affaire de Columbus H. Allen vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,252—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 février 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit MARDI 2 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local connu comme le Stonewall Rice Mill, à l'encoignure des rue Girod et Commerce.

1° Toutes les machines, moulin, chaudières, arbres de couche, tamis, écrous, poulies, meules, élévateurs, etc., etc., étant tout le contenu de la bâtisse située à l'encoignure des rues Girod et Commerce et consistant en un moulin à riz de première classe, connu comme le Stonewall Rice Mill, conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

2° A la même heure et au même local, un lot de compte à recevoir, etc., conformément à une liste déposée dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—18,23,27 mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile H. Caulfield vs. Thos. Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,588—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Soraparu, désigné comme le lot numéro trois, sur un plan dressé par Arthur de Armas, en date du 14 avril 1881 et sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 24 juillet 1878 ; le dit terrain mesure vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds trois (3) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du bas et cent vingt-et-un (121) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du haut qui le sépare du lot numéro quatre. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25fév—25—5,11,18,25,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de tout le contenu d'un magasin de meubles bien achalandé.

Mme Veuve C. Somers vs. John Van Haelen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,605—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 8 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu, fond, installations du magasin de meubles, bien achalandé, aux No 27 et 29 rue N. Rempart, dans le Second District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 fév—25 mars1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,683—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique dans la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et appartenances, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Désiré et Bourgogne, anciennement Craps, et le dit lot mesure vingt-six pieds une pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5,11,18,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnsen, etc.

Veuve Clémence Bernard vs. Octave F. Vallette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 8 mars 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

La cale et le corps du bateau à vapeur naviré nommé Godfrey T. Johnsen, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, câbles, appareils et tout ce qui appartient ou encait parde; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52/100 ou à peu près; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.

Le dit bateau est mouillé en ce moment dans le fleuve Mississippi, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Oliver et Valette, dans le Cinquième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon avec une bonne et solvable sécurité, portant un intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de l'enchère et payer comptant le montant des frais de publication, du shérif, du greffier, de l'avocat, etc., s'élevant en tout à environ cinq cent cinquante piastres ($550 00).
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19 25—3 6 7 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Woolfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 16,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras et formant l'encoignure des rues Lafayette et Freret et mesurant trente-un pieds de face à la rue Lafayette, trente-un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Freret et cent six pieds six pouces et une ligne sur l'autre côté, le tout plus ou moins. Le dit lot ou portion de terre forme tout le lot numéro sept et une partie du lot numéro six qui le touche, lesquels lots sont désignés comme tels sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 8 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, pour référence. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Wm. C. Joanen, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 24 avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26fév—26—5,12,19.26,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Hobbs versus G. J. Rathe } Consolidés.
G. J. Rathe ... Ses créanciers }

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,583 et 13,844—En vertu d'un writ de fieri facias contre John T. Hobbs et en faveur de G. J. Rathe, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus (consolidées), je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 8 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains billets à ordre datés respectivement 18 décembre 1884 et 24 décembre 1885, le premier pour la somme de cent soixante-dix-sept dollars et l'autre pour la somme de mille dollars, chacun payable trente jours après date au No 326 de la rue Decatur, les deux billets étant signés par G. J. Rathe et faits payables à l'ordre de John T. Hobbs le billet pour mille dollars, portant intérêt à raison de vingt-et-un dollars par mois.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 fév—1,6,7 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vaches Laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 3 mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie en face du Parc, à côté du café de M. Jean Marie Saux.

16 Belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de voler.

Condition—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100 trois mois, et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 27 fév—

Charmante Résidence, rue de l'Esplanade, en parfait ordre, ayant été construite récemment.

Vente positive et sans réserve.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — SAMEDI, 6 Mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles :—

1° Un lot de terre désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues de l'Esplanade, Washington, Broad et White, mesurant 118 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 125 pieds 3 pouces de face à la rue Washington, 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Broad et 80 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble une belle résidence à étage élevée de terre, couverture en ardoises ayant au rez-de-chaussée, vérandah, vestibule, corridor au centre, salon et salle à manger avec rotonde et porte à coulisse, galeries devant et derrière, deux chambres, cuisine, office, etc. A l'étage supérieur, galeries sur la façade sur le côté et derrière corridor au centre et cinq chambres à coucher indépendantes des unes des autres, chambre à bain et lieux à l'anglaise, cour derrière briquetée, deux citernes superposées donnant de l'eau à l'étage supérieur.

Une grande et belle écurie avec remise et chambre à fourage faisant face à la rue Washington.

Joli jardin d'agrément avec plates-bandes Schillinger.

Grille en fer sur toute la façade de la propriété.

Gaz dans toutes les pièces.

Le tout en parfait état, la maison ayant été construite tout récemment par le propriétaire actuelle sans égard aux frais.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par la lettre A, attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 232 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 240 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Washington, 4 pieds de face à la rue White et 80 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Broad.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèques et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toute les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 du mois de mars sans aucune rétribution.

N. B.—Les personnes désirant visiter la maison pourront le faire journellement de 11 heure du matin à 3 heures de l'après-midi en s'adressant à l'encanteur pour une carte d'admission.
27 fév—27 au 6 mars inc.

PROCÈS EN PARTAGE.

Charles Kuhn vs Peter Kuhn et als.—No. 14,614.

Petite résidence rue Palmyre No. 135.

La maison formant encoignure aux rues Palmyre et Tonti, occupée comme boulangerie

La maison double formant l'encoignure des rues Bienville et Tonti.

Terrain vacant rue St-Pierre, entre les rues Rocheblave et Tonti.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 juillet 1885, les propriétés suivantes, savoir :

Actions:

10 actions de $75 chacune du fonds capital du Firemen's Insurance Company d'après le certificat No. 24, au nom de Stephen Kuhn.

Propriétés foncières.

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Palmyre, Banks, Tonti et Miro, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur. Ensemble, une petite maison retirée de la rue, ayant galerie sur la façade et trois chambres, cuisine, hangar, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. Loué $9 par mois.

2° Un lot de terre situé dans le même district dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Tonti et Rocheblave, formant l'encoignure des rues Palmyre et Tonti, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre, sur 105 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et faisant face à la rue Tonti. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises, ayant quatre chambres, hangar, écurie, deux citernes, etc., etc.

Aussi—Un grand four à boulanger et occupé comme boulangerie, loué $15 par mois.

3° Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Miro et Tonti, mesurant 54 pieds 2 pouces de face à la rue Bienville sur 80 pieds 2 pouces de profondeur. Ensemble une maison double en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté quatre chambres, hangar, écurie, citerne, lieux d'aisance, etc. Le tout loué $24 par mois.

4° Un lot de terre vacant situé dans le même district, dans l'ilet compris entre la rue St. Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Rocheblave et Tonti, mesurant 28 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue St. Pierre, sur 100 pieds de profondeur et 28 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Pour les actions, comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'acquisition les taxes dues en 1886.

Actes de vente pardevant J. R. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sera requis des acquéreurs pour lier la vente.
24 fév—24.27—mars 6.13.20.27

Vaches Laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 1er mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'ancienne habitation "Bernudez", sur le chemin de Gentilly, près de la machine à dessécher, chez Michel.

18 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de voler.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50 à trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
25 fév—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Actions de la Manufacture de Sirop, Cordiaux et Liqueurs du Sud.

Succession de Jean Labat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 16,432.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—JEUDI, 11 mars 1886, à midi, à la salle d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District, Division D, en date du 25 février 1886, il sera vendu pour le compte de la dite succession—

Cinq Actions de cent dollars chacune, de la Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory.

Conditions—Comptant sur les lieux.
27 fév—6, 11 mars.

Cottage double confortable à un étage dans le Troisième District, No. 157 rue Colombus.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—SAMEDI 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Derbigny, Laharpe et Roman, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur de 116 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant de chaque côté une chambre, 1 cabinet et une galerie devant ; une cuisine ayant aussi de chaque côté une chambre, citernes, puits, lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit avec billet de l'acquéreur portant 8 pour cent intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelle. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886 au-dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—27 mars 6 13

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation de valeur dans le Cinquième District.

L'habitation THE DELCAZEL PLACE à l'encan.

Meubles de maison et autres effets, animaux, outils aratoires, wagons, etc. A DES CONDITIONS FACILES.

Succession de Louise Delcazel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B—No. 16,441.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la dite Cour, en date du 3 février 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville, désignée par le No 32, sur un plan dressé par Jean Communy, voyer, le 20 janvier 1837 et déposé avec les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville; la dite portion de terre mesure un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de quarante arpents plus ou moins, bornée sur un côté par la propriété appartenant à Mlle Adélaïde Vivant ou agent, et de l'autre côté par celle de Ducongé ou agent, et qui sera plus démontré sur un plan du dit Cinquième District, déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire, de la Nouvelle-Orléans.

Et le même jour, heure et place, il sera vendu les effets mobiliers appartenant à la dite succession et comprennent meubles de maison, wagons, outils aratoires, animaux, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions pour la propriété—Une moitié comptant et le reste à douze mois de crédit avec billet d'acquéreur, privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et l'acte contiendra toutes les clauses de garantie usuelles.

Et pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

N. B.—La récolte sur pied n'est pas comprise dans cette vente. L'acquéreur peut acheter la dite récolte pour la dite valeur.
6 fév—6,13,20.27—mars 6 13.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains sur la rue St-Philippe, à l'encan.

Successions d'Adam W. Rabennack et d'Eva Meyers, sa femme, consolidées.

No 11,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1886, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désignés par les Nos 4 et 10, mesurant comme suit :

Le lot No 4 mesure 29 pieds 6 pouces et 1 3/4 d'une ligne de face à la rue St. Philippe, 29 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, sur 92 pieds 6 pouces et 3/4 d'une ligne de profondeur du côté le plus près de la rue Galvez, et 92 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
16 fév—16,27—6.13.20 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage élégant élevé de terre, avec de grands terrains, sur l'Avenue Louisiana.

Succession de Lionel C. Levy.

No. 13,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 4 janvier 1886, il sera vendu à l'encan—

LE COTTAGE ÉLÉGANT ÉLEVÉ DE terre, situé au coin sud-ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, borné aussi par les rues Delachaise et Dryades. Les terrains se composent de cinq lots Nos 1, 2, 3, 4 et 24, et mesurent comme suit :

Les lots Nos 1 à 4 inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 24 est adjacent dans le fond aux lots ci-dessus mentionnés et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La batisse est retirée des deux rues, l'architecture est moderne et l'extérieur attrayant ; elle a de grandes galeries, des corridors spacieux, salon, salles à manger et de réception, chambres à coucher et offices convenables pour une grande famille. Elle est aussi à proximité des affaires, étant placée entre trois lignes de chemins de fer urbains et dans un quartier délicieux et amélioré.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a, au crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, le droit de vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis, notaire, No 26 rue Carondelet.
9 fev—9.20.27—mars 6.13

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur.

La résidence en briques, confortable à deux étages, avec mansarde, No 222 rue Baronne, près Julie.

Succession de Alexis Benjamin.

No. 16,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Albert Paul, encanteur, No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 30 janvier 1886, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priléges et dépendance, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Dryades et Delord désigné comme lot No 1 sur un plan de De Pouilly, du 7 mai 1866 et déposé en l'étude de feu S. Magner, notaire, conformément au plan No 113. Le dit lot de terre mesure 24 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 103 pieds, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée dans le fond de 4 pieds 8 pouces de largeur pour l'usage en commun avec les autres lots et améliorations, comprenant une résidence en briques à deux étages avec mansarde ayant 10 chambres, chambre à bain, etc., en bon état, et conditions, à louer à bail jusqu'au 30 septembre 1886.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement en sus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1886. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.
31janv—31—6.13.20.27—fév—6mars.

Résidence de valeur

Avec un jolie terrain spacieux, sur la rue Brainard, entre Jackson et Philip.

Une action du New Orleans Cotton Exchange.

Succession de A. A. Yates.

No. 12,622—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, (Rotonde de cet hôtel) en vertu d'un jugement rendu et signé le 26 janvier 1886, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'encan—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances, etc., qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Jackson, Philip et Baronne et se composant de deux lots de terre désignés par les Nos 5 et 6, sur un plan du voyer de la ville en date du 5 mars 1829, déposé dans les archives de R. K. Kinson, ancien notaire en cette ville, et le dit lot est désigné par le No 5, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, déposé comme plan No 13, dans les archives de J. F. Coffey, notaire en cette ville. Les dits trois lots de terre sont adjacents et mesurent 157 pieds 9 pouce de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages No 57 rue Brainard.

2° Une action du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Conditions de la vente—Pour l'action, comptant avant le transfert, et pour la propriété—un tiers comptant, et le reste en deux paiements égaux, à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement.

Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, les 5 pour cent d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles ; les taxes dues et exigibles en 1886 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent sur le montant de la vente seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 jan—31—fev 13.20.27—mars 6.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrieme Districts.

La résidance cottage à deux corps de logis, Nos 104 et 106 rue Rousseau.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Orange, près Tchoupitoulas, connue comme Kiley's Cotton Pickery.

Succession de WILLIAM KILEY, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,476.—

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau. No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 19 février 1886, Dossier No 16476, pour le compte de la succession de William Kiley, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

1. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Race et Orange, désigné par la lettre B. La dite portion de terre mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas qui le divise du lot A. et 81 pieds 4 pouces sur le côté de la ligne opposée, et 28 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, qui est oblique.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages connue comme Kiley's Cotton Pickery.

2. UN LOT DE TERRE DE VALEUR, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre A, et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 93 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une RESIDENCE COTTAGE à deux corps de logis, connue comme les Nos 104 et 106 de la rue Rousseau.

Les mesures ci-dessus sont toutes, plus ou moins, mesures américaines et d'après des plans faits par Chas. Schnauder, voyer, datés — février 1886.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie et 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant A. S. Beck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.
24 fév—24 28 mars7 14 21 27

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, tapis, bijoux, etc.

Succession de John Hennessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,683—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente à l'encan, mercredi le 3 mars 1886, à 10 heures et demie A. M., au No. 316 rue Annonciation, entre Félicité et Ste-Marie.

Des meubles de chambres à coucher, de salon, de salle à manger, tapis, rideaux, montre en or, boutons de manches, meubles de cuisine, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
20 fév—20 27—mar 2 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Jolis Cottages dans le Deuxième District.

No 161 rue Tonti, entre les rues Dumaine et St Philippe.

Nos 404 et 404 1/2 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

No 399 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St Philippe et Miro, et mesurant 30 pieds de profondeur rue Tonti, sur une profondeur irrégulière de 79 à 90 pieds. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 2 chambres et une cuisine de 2 chambres et 2 cabinets; citernes, lieux d'aisance, etc., et porte le No 161 de la rue Tonti.

2° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le carré d'ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Orléans et Galvez, mesurant ensemble 32 pieds de façade rue Ste Anne, sur une profondeur de 73 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages en bois confortables, contenant ensemble 7 chambres, auvent, lieux d'aisance, citernes, etc. et portant les Nos 404 et 404 1/2.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage élégant retiré de la rue, ayant dans la bâtisse principale une galerie devant et environ quatre (4) chambres, aussi une cuisine avec 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, 2 citernes, etc., et porte le No 399 rue Ste Anne.

Le tout d'après des plans qui sont actuellement à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant ; la balance à 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 frais d'avocat, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur paiera les taxes de 1886 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un complet assortiment d'outils pour un établissement de Chaudronnier.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

Sans réserve—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mars 1886, à 10 heures et demie A. M., au No 257 rue South Peters, près de la rue Calliope, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 17 février 1886, Dossier No 15,374, pour compte de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan :—

Tous les effets mobiliers contenus dans la susdite bâtisse, qui consistent en un complet assortiment d'outils pour un établissement de chaudronnier tels que pompes, bouilloires, courroies, soupapes, tubes, poulies, enclumes, blocs et divers autres outils de toutes sortes, meubles de bureaux, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
25 fév—25, 28—mars 4, 7, au 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements de choix pour bâtir près du Parc de Ville Supérieur, sans réserve à l'encan.

Succession de Robert Moores et femme.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 février 1886, dossier No 9,784, dans l'affaire de la succession de Robert Moores et de sa femme Cora A. Moores, née Cowand, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 17, borné par les rues Chestnut, Market, Magazine ou Foucher et Broadway. Cadrin et Broadway, désigné comme lot No 1, et mesurant 23 pieds de face aux rues Chestnut et Broad sur une profondeur et face sur la rue Foucher ou Magazine de 210 pieds, et formant le coin des rues Chestnut et Foucher et Broadway et Foucher, et faisant face à chacune des dites trois rues.

Conditions—Comptant au moment de passer l'acte, 20 pour cent à payer comptant sur les lieux par l'acheteur.

Acte pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1886, en sus du montant de l'adjudication.
14 fév—14,21,28—mars 7,14,20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable pour famille.

Une maison en bois à deux étages, No 140 rue Clio.

Succession de Victoire Azélie Mader, décédée.

Vente pour un partage.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 11me jour de février 1886, dossier No 16,784, dans l'affaire de la succession de Victoire Azélie Mader, décédée, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

Cette résidence agréable et confortable en bois à deux étages, avec toiture en ardoises, connue comme le No 140 rue Clio, entre les rues St Charles et Prytanée, ilet borné par la rue Erato, ayant de grands salons doubles et corridors en haut et en bas de 10 à 12 chambres en tout ; office, cave, cabinets, etc., avec le gaz dans toute la maison, écurie, hangar et cour dans le fond, cabinet sur le côté, citerne, etc.

La maison a des cheminées en marbre, est à proximité des chars, de la Place Margaret, etc., et est louée jusqu'au 30 septembre 1886, à un loyer nominal de $30 00 par mois et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Le lot de terre mesure 29 pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur de 119 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles, et est désigné comme le lot No 17 de l'ilet No 24, borné par les rues Clio, Erato, Prytanée et St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. La balance de crédit devant être divisée en coupons pour satisfaire les parties intéressées, et les taxes dues et exigibles en 1886 assumées en plus de l'enchère, et un dépôt au comptant de 10 0/0 devra être fait sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 fév—14,21,28—7,14,20mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin double en briques à trois étages.

No 257 rue South Peters, entre les rues Delord et Calliope.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 février 1886, Dossier No 15,374, dans l'affaire de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ou block triangulaire, borné par les rues Nouvelle Levée ou South Peters, Calliope et Triangle, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue South Peters ou Nouvelle Levée, sur une profondeur de 35 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle Levée, adjacente à et le séparant du lot No 2 ; puis 37 pieds 9 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, le séparant aussi du lot No 2, puis faisant face à la rue Triangle, 22 pieds 11 pouces, et une profondeur de 48 pieds 3 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, et le divisant du lot No 4, puis une autre profondeur de 48 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle-Levée et faisant face sur une allée en commun, au point de départ sur la rue Nouvelle-Levée, le tout en mesure américaine, d'après un plan à l'endroit de la vente et d'après un autre plan aussi de A. De Armas, voyer, daté le 10 mai 1878.

Les améliorations consistent en un **magasin en briques à trois étages** faisant face aux rues Nouvelle-Levée ou South Peters et Triangle, et connu comme le No 257 rue South Peters et occupé par une fonderie.

Conditions—Comptant au moment de passer les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 fév—21.28—7.14,21,27 mars

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.—Succession de Charles Hartenstein et Margaritha Schiss, sa femme.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "C" No. 16,068.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 1er février 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 64, borné par les rues Johnson, Prieur, Canal et Douane, désigné comme lot No 13 et mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

2° La moitié indiviso d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Périlliat, Howard, Liberty et Lafayette, désigné comme lot No 6 et mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Perilliat sur une profondeur de 70 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 5, et 71 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 7.

3° Un billet à ordre en date du 9 septembre 1885, fait par O. F. Kessler, à l'ordre de Chas. Hartenstein pour la somme de deux cents dollars ($200) payable un an après date, sans intérêt.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13,20,27—mars 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Agréable résidence de famille

No 241 rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.

Succession de John Fourton.

No. 11,934. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1886, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite :

Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Villeré et Robertson, désigné par le No 2, sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur et mesurant 36 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence de famille, à deux étages, en bois, et couverte en ardoises, avec un beau balcon en fer sur la rue, renfermant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une grande et une petite salle à manger ; à l'étage supérieur, 2 chambres à coucher, un vestiaire, 2 cabinets, aussi une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, renfermant environ 7 chambres, chambre à bain, cuve, hydrant, etc., cour pavée en briques, trottoirs pavés en briques ; le tout en parfait état. Cette propriété a été acquise par feu John Fourton d'Alexandre Alpuente par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 1er juin 1877.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ; la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, datés du jour de l'adjudication, avec privilège du vendeur et une hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets ou une portion quelconque de ceux-ci.

L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant pas au-dessous du billet ou des billets souscrits, et transférer la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication, de toutes les taxes pour l'année 1886, et déposera avec l'encanteur, 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 fév—14.20,27—mars 6.13.20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique maison de résidence en briques, à trois étages pour famille, No 200 rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine.

Succession de Louis Oscar Bercier.

No 15,400—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 4 février 1886, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite :

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Ste-Anne et Dauphine, mesurant 22 pieds de face rue Bourgogne, sur 36 pieds 7 pouces de profondeur du côté le plus près de la rue Ste-Anne, 38 pieds, 6 pouces, 4 lignes sur une première profondeur du côté de la rue Dumaine, de là s'élargit de 14 pieds, 4 pouces et 1 ligne, puis 24 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur une seconde profondeur et alors se termine de 14 pieds 4 pouces et 1 ligne, et 33 pieds, 11 pouces et 2 lignes sur une troisième profondeur.

Un petit morceau de terrain d'environ cinq pieds carrés, avec les lieux d'aisance et formant une partie de la profondeur du côté le plus rapproché de la rue Dumaine du terrain en vente, est et sera sujet à l'usufruit de M. Cyrille Soulé, qui en aura la jouissance pendant sa vie naturelle, et à la mort du dit Cyrille Soulé le dit morceau de terrain est sujet à l'arrière partie du terrain faisant face à la rue Dumaine et appartenant au vendeur.

Acquis par la dite Cora Prevost, alors l'épouse d'Oscar Bercier de Emile Angaud, par acte devant Paul A. Conand, notaire en cette ville, à la date du 11 juin 1884.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets à ordre avec intérêts en date du 11 juin 1884, de cinq cent cinquante dollars chacun, à leurs échéances respectives, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date donnée comme prix du premier achat de la dite propriété, et identifiés avec un acte de vente passé devant P. A. Conand, notaire, le 11 juin 1884, en vertu duquel les dits billets sont garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, aussi que les obligations du dit acte, retatif aux frais de recouvrement, etc. la police d'assurance, taxes, etc., au jour de l'adjudication, la balance des billets restants, billets, intérêt à leurs échéances respectives, avec hypothèque spéciale. Le reliquat du montant de l'adjudication, comptant, et les taxes de l'Etat et de la ville de 1886 seront payés en sus du prix d'adjudication, et 10 0/0 de dépôt du montant de l'adjudication seront déposés comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James J. Woolf, notaire en cette ville.
6fév—6 13 20 27—mars 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage, avec un grand terrain No. 193 rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne.

Veuve Marie Evelina Léaumont et als. vs. Marie Corinne Léaumont.

No 16,427—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 11 février 1886 et signé le 17 février 1886, par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Derbigny, et mesurant, d'après un plan dressé par W. H. Williams, arpenteur, le 25 février 1886, 43 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces 3 lignes du côté de la rue Dumaine, ... pieds 8 pouces et 3 lignes sur l'autre côté.

Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 7 chambres, galeries de côté, gaz dans toute la maison, lieux d'aisance, cuve, puits, grand terrain, etc., etc., et porte le numéro 193, rue Derbigny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans au gré de l'acquéreur ; les billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et les bâtisses sur la dite propriété seront assurées pour pleine valeur et la police transférée au vendeur du billet ou des dits billets jusqu'à paiement final des dits billets ; en cas de procès pour faire payer à payer 5 0/0 honoraires d'avocat, à raison de 5 pour cent sur le montant en litige et en garantie du paiement du dit prix de vente par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les taxes de l'année courante seront payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant T. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27fév—27—6.13,20.27.mars—3avril

No 233 Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Marais.

Résidence élégante, élevée sur piliers en briques pour famille.

Deux maisons en bois à deux étages rue Marais, entre le Chemin du Bayou et la rue Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Marais, Villeré et Esplanade, désigné par le No 1 et mesurant, mesure française, 58 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur une profondeur irrégulière de 86 pieds à 93 pieds.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence de famille, retirée de la rue, connue comme le No 233 Chemin du Bayou et élevée de terre, sur des piliers en briques, d'environ 15 pieds de haut, ayant au rez-de-chaussée un corridor dans le centre, avec deux chambres sur chaque côté du corridor et une chambre au fond, et quatre chambres et un corridor au premier, galerie devant et derrière, jardin, etc.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, adjacent à celle-ci dans le fond désigné par le No 2 et mesurant 38 pieds, mesure française, sur la rue Marais sur une profondeur de 92 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois à deux étages avec 6 chambres chacune, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale, droits et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat, assurance des bâtisses par l'acquéreur et transfert de la police au détenteur des billets, et toutes les autres garanties usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1886, en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27fév—

Maison neuve à deux corps de logis.

Nos. 203 et 205 rue du Bayou, vis-à-vis de l'Eglise St-Augustin.

Petite maison rue du Bayou, No. 207.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Bayou, Tremé, Quartier et St-Claude, mesurant 28 pieds 8 pouces 5 lignes face à la rue du Bayou, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison neuve à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, lieux d'aisance, citerne, etc. Cette propriété porte les Nos. municipaux 203 et 205 rue du Bayou.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que la propriété précédemment décrite, mesurant 27 pieds 7 pouces face à la rue du Bayou, sur une profondeur irrégulière de 81 pieds et 30 pieds 4 pouces dans la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une petite maison ayant trois chambres, hall sur le côté, citerne, lieux d'aisance, etc. Ces deux propriétés méritent de fixer l'attention de ceux qui désirent faire soit placement d'argent soit pour y faire une demeure.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, assurance et transfert de la police et de toutes les clauses habituelles dans les actes de vente. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente et assumera en outre du prix de l'adjudication les taxes de 1886.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
27fév—27,28—mars6